



SAINT-MOLF

COMMUNE DE SAINT-MOLF

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 02/02/2022

affiché en mairie le 07/02/2022

Présentation du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes – contrôle 2016-2020

Rapport et réponses apportées par le maire sont en ligne sur le site internet de la mairie, rubrique ACTIONS MUNICIPALES > Les finances > Le budget communal

Demandes de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de solidarité pour l'investissement local (DSIL) *adopté à l'unanimité (3 abstentions)*

Changement des radiateurs des vestiaires du stade René Berthe

Coût estimé : 3 756,86 € HT

Subvention demandée : 1 314,90 € (35 %)

Garantie de prêts pour la construction de logements sociaux par CISN *adopté à l'unanimité*

Garantie du prêt de 737 290,81 euros contracté par le bailleur social CISN pour la construction des logement sociaux du lotissement du Petit Languernais III

Convention de partenariat pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents *adopté à l'unanimité*

Sur impulsion de la CAF et à l'initiative de l'association PEP Atlantique Anjou, création d'un service pluricommunal d'accueil gratuit et sans inscription des enfants de 0 à 6 ans et de leurs parents. Accueil

Contribution annuelle de Saint-Molf estimée à 1 160 € maximum.

Personnel : création des postes de saisonniers pour les services enfance jeunesse en 2022 *adopté à l'unanimité*

Jeunesse : 2 postes de saisonniers créés pour l'été, 1 sur 1 mois, 1 sur 2 mois

Commissions municipales : ajout d'un membre à la commission sécurité *adopté à l'unanimité*

M. Bréhat